

# PATIENT EN INSUFFISANCE RÉNALE, DIALYSE PÉRITONÉALE

L'insuffisance rénale chronique est un **problème majeur de santé** publique car l'Assurance maladie constate une augmentation régulière du nombre de patients. Les trois traitements de suppléance rénale disponibles sont : la **Dialyse Péritonéale** (DP), l'**Hémodialyse** (HD) et la **transplantation**. Ils doivent être intégrés de façon optimale dans le parcours du patient, un même patient pouvant être traité **par les trois modalités au cours de son existence** et de fait être pris en charge et suivi par plusieurs professionnels de santé. La détection parfois tardive de la maladie rénale chronique est en partie liée à un **manque d'information du grand public**, un manque de formation spécifique des acteurs de ville et aux difficultés de déploiement des mesures de dépistage.



L'objectif global de cette formation est **d'améliorer la prise en charge du patient** atteint d'insuffisance rénale d'une part, et sa **qualité de vie** d'autre part notamment par **l'identification des zones de rupture** dans le parcours de soins du patient, et par la mise en œuvre d'actions auprès des professionnels de santé et des patients pour **améliorer la communication** entre ces acteurs et la coordination entre les professionnels de santé

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de **décrire un parcours de soins** de l'insuffisant rénal, avec ses différentes étapes, ses soins itératifs et les différents acteurs impliqués. A partir de ce parcours optimal, vous saurez **définir les écarts** par rapport au parcours réel tel que réalisé et apporter des pistes d'amélioration.

Cette formation doit permettre, à travers l'acquisition de connaissances, d'améliorer la prise en charge globale des patients atteints d'insuffisance rénale chronique : aide aux choix du traitement de suppléance en comprenant les avantages et les inconvénients, éducation, surveillance des traitements, dépistage des aggravations et réalisation des soins à domicile. La dialyse péritonéale nécessite notamment une formation pour pouvoir être effectuée par une infirmière libérale.



## Mode

Non présentiel



## Durée

12 heures



## Financement

- FIF-PL\*
- Financement personnel



*\*sous réserve d'agrément par le FIF-PL*